



MAÎTRE EOLAS

COMPTE SUPPRIMÉ. L'avocat-blogueur Maître Eolas a fermé son compte Twitter après sa condamnation, hier, à Nanterre, à 2.000 euros d'amende avec sursis et 5.000 euros de dommages et intérêts pour avoir diffamé et injurié l'Institut pour la justice (IPJ), association qui prône le



durcissement de la politique pénale. L'avocat, âgé de 44 ans, a fermé son compte juste après sa condamnation.

➔ <http://bit.ly/10Vzdje>